



## Le SNES-FSU d'Amiens organise un stage académique de formation syndicale PsyEN EDO/DCIO

Date : le lundi 16 mars 2020

Lieu : au SNES-FSU Amiens, 25 rue Riolan, 80 000 Amiens

Public concerné : PsyEN EDO et directeurs/trices de CIO de l'académie d'Amiens - stage ouvert aux collègues de l'académie de Lille

Intervenants : Christine Jarrige DCIO membre du collectif national PsyEN-DCIO du SNES-FSU, Thierry Quéту élu SNES-FSU au CTA de Lille et représentant de la FSU au CREFOP Hauts de France, Catherine Bas responsable PsyEN-DCIO SNES Amiens et membre du collectif national.

Ordre du jour :

### Où va l'orientation scolaire depuis la loi du 5 septembre 2018 ? (et le rapport Charvet de Mai 2019 ?)

I L'accord cadre et ses déclinaisons régionales : les conventions Etat/région que le ministre attend pour fin mars 2020.

- Tour d'horizon des académies
- Déclinaison HDF (Amiens et Lille) : Proch'orientation, PPO, audiences et réunions diverses, point sur la convention Etat/Hauts de France

II Mise en place effective : quid du cadre fixé par la loi ?

- Etat des lieux : entrée des organismes et associations extérieurs (coaches, accompagnement des élèves), quelle place pour le PsyEN en établissement ? quid de la déontologie ?
- Perspectives et marge de manœuvre pour les DCIO ?

III Les services et les personnels

- Textes et rapports à l'étude (détachement d'office, MAD, rapport Charrière...)
- Fusion des SAIO en DRAIO (qu'est-ce que ça change ?)
- Vu du terrain : tour des CIO (conditions matérielles, points d'accueil, etc...)

IV Actions

- Point sur les actions en cours. Actions à mener. Recours et moyens d'agir.

Stage ouvert à tous, titulaires et non titulaires.

*Remboursement des frais de transport aux syndiqués SNES-FSU, sur justificatifs auprès de leur section académique : SNES Amiens, 25 rue Riolan, 80000 Amiens*

**. L'autorisation d'absence est de droit. Demande à faire auprès de la hiérarchie avant le 15 février 2020 (cf modèle ci-dessous à recopier)**

**. Inscription au stage auprès de votre section académique SNES-FSU avant le 1<sup>er</sup> mars 2020 <https://amiens.snes.edu/> (contact si problème : [cat.bas@wanadoo.fr](mailto:cat.bas@wanadoo.fr))**

MODELE D'AUTORISATION D'ABSENCE  
DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom, Prénom : A ..... le .....

Grade et Fonction :

Etablissement :

Madame la Rectrice de l'Académie d'AMIENS  
S/c de M .....(1)

Conformément aux dispositions

- de la loi n°84/16 du 11/01/84 (art. 34, alinéa 7) portant sur le statut général des fonctionnaires (2),

- de la loi n°82/997 du 23/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'état (2),

définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :

le..... (3) pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage est organisé par l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrant droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 05/02/93).

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice en l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

(1) : Directeur/trice du CIO de..., DASEN de..., cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique,

(2) : Indiquez les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou nom),

(3) : Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquez ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.